



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E55812

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1982

Forme juridique : SARL

Capital : 84 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MORLAIX 82 B 57 324 697 259 RCS

Siret : 324 697 259 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5022848

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 09134091 4003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 09134091 4003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SOCIETE APPLICATION TECHNIQUES

CRA ROUZ
29640 PLOUGONVEN

Téléphone : 02 98 78 62 68

Portable : 0699548820

Site Internet :

E-mail : satec29@orange.fr

Responsabilité légale :
ABALAIN ERIC CO-GÉRANT / ABALAIN CATHERINE CO-GÉRANTE

Fax : 02 98 78 68 57

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	23/11/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/11/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	21/09/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.